



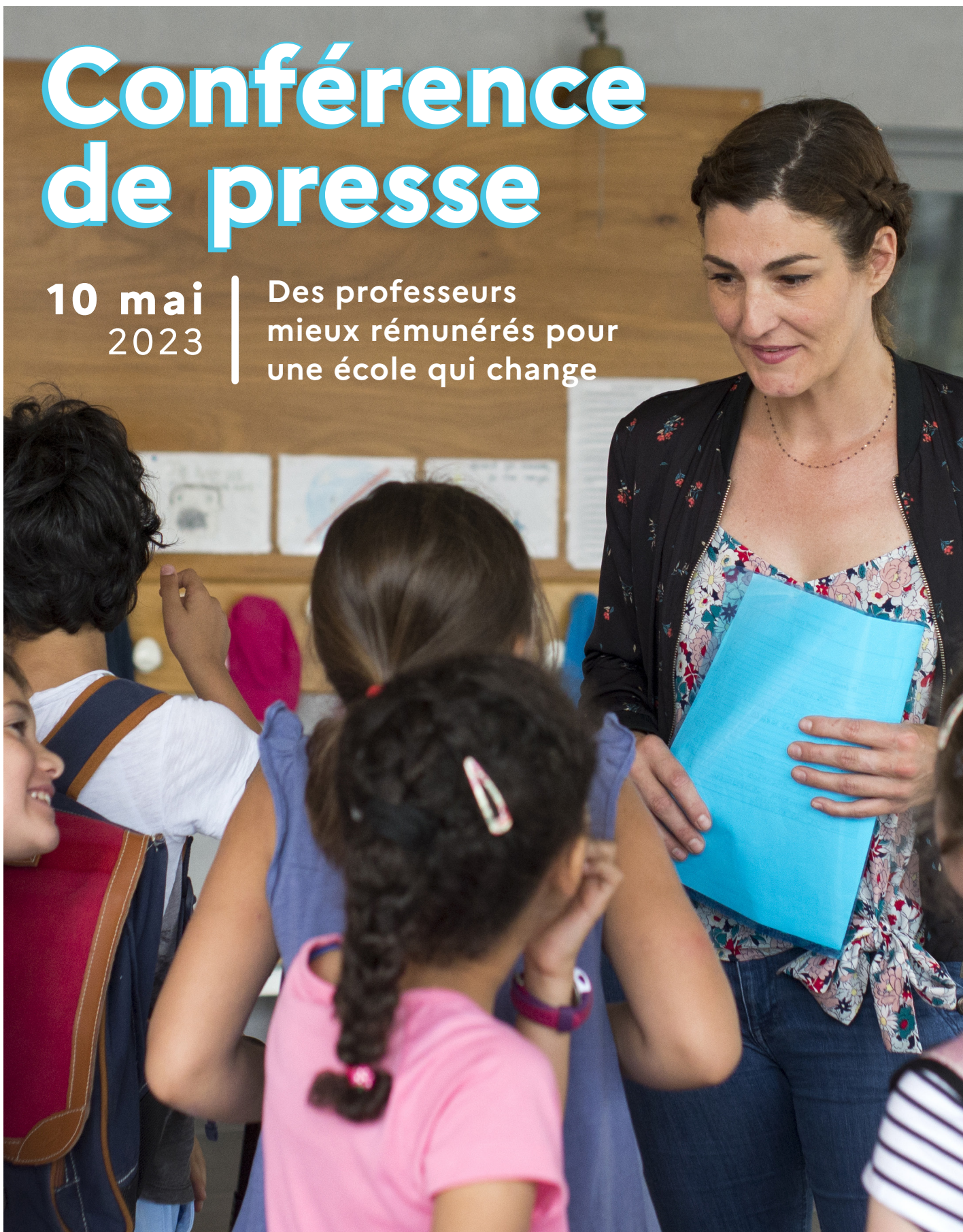
ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Conférence de presse

10 mai
2023

Des professeurs
mieux rémunérés pour
une école qui change



Revalorisation

Chiffres clés

→ **300 millions d'€**
consacrés à la revalorisation
sur une année

→ **+ de 66 000 personnels concernés**
Professeurs et personnels d'éducation
et d'orientation

Une revalorisation sans condition

→ **Pour tous les professeurs**
+ 1300 € bruts par an minimum
grâce au doublement du montant de la
prime statutaire
● **+ 100 € nets par mois**
pour tous les professeurs

→ **En début de carrière**
2000 € nets par mois
de rémunération minimum
● **+ 200 € nets par mois¹**
pour les professeurs en début de
carrière grâce à la revalorisation de la
prime d'attractivité

Des gains de rémunération liés à des missions complémentaires pour les professeurs volontaires

→ **+ 1250 € bruts par an**
pour une mission complémentaire

→ **+ 3750 € bruts par an**
pour trois missions complémentaires

Au total, la possibilité de gagner entre 5 000 € et 6 800 € bruts de plus par an², soit un 13^e mois voire un 14^e mois pour certains professeurs

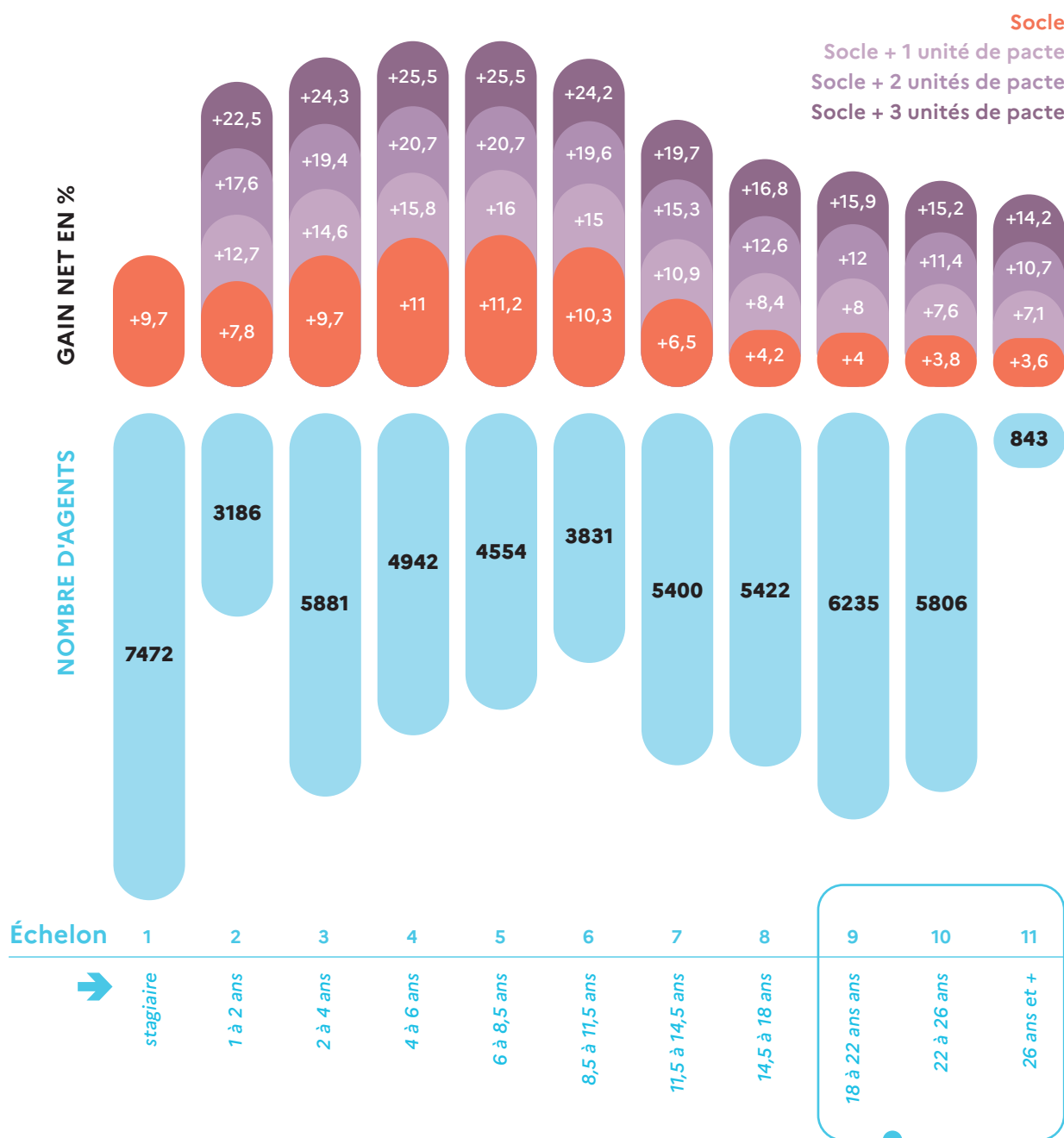
● **+ 400 € nets par mois pour les professeurs**
bénéficiant de la hausse de rémunération sans condition et s'engageant dans trois missions complémentaires

● **+ 500 € nets par mois pour les professeurs en début de carrière**
bénéficiant de la hausse de rémunération sans condition et s'engageant dans trois missions complémentaires

1. Hausse moyenne de rémunération pour les professeurs ayant jusqu'à 11 ans de carrière, soit un gain de rémunération moyen de 10 % par rapport à 2022 et de 21,4 % par rapport à 2020

2. Soit une hausse de la rémunération nette pouvant atteindre 40 % par rapport à 2020 pour les professeurs volontaires effectuant trois missions complémentaires

Enseignants 1^{er} et 2^d degrés, CPE et PsyEn titulaires et contractuels Classe normale



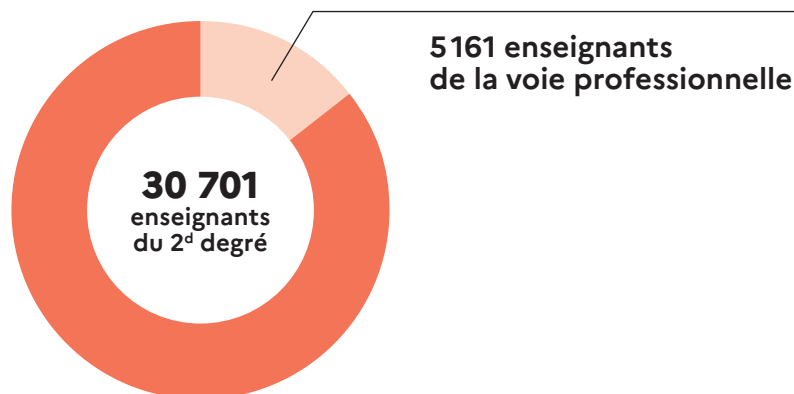
À partir de l'échelon 9

À partir du 9^e échelon de la classe normale, l'accès aux grades supérieurs est renforcé (hors classe et classe exceptionnelle), pour un gain de rémunération d'au moins 190€ de plus dès le 2^e échelon de la hors classe. De la même manière, à partir du 2^e échelon de la hors classe, la promotion à la classe exceptionnelle permettra un gain d'au moins 190€ de plus dès le 2^e échelon.

Valoriser l'engagement des professeurs de la voie professionnelle

*Permettre aux professeurs volontaires d'exercer de nouvelles missions rémunérées pour favoriser la réussite et un meilleur accompagnement des élèves***

** Cf. dossier de presse Réformer les lycées professionnels, mesure 10, mai 2023



Les 5 161 professeurs de l'enseignement professionnel de l'académie bénéficieront de toutes les revalorisations présentées ci-dessus et pourront prétendre à une valorisation salariale supplémentaire pouvant atteindre 7500 € bruts par an en s'engageant volontairement dans la réalisation de nouvelles missions :

1. mieux soutenir l'élève et parer à ses difficultés ;
2. mieux soutenir l'élève et son projet ;
3. mieux soutenir le lien de l'établissement avec son tissu économique.

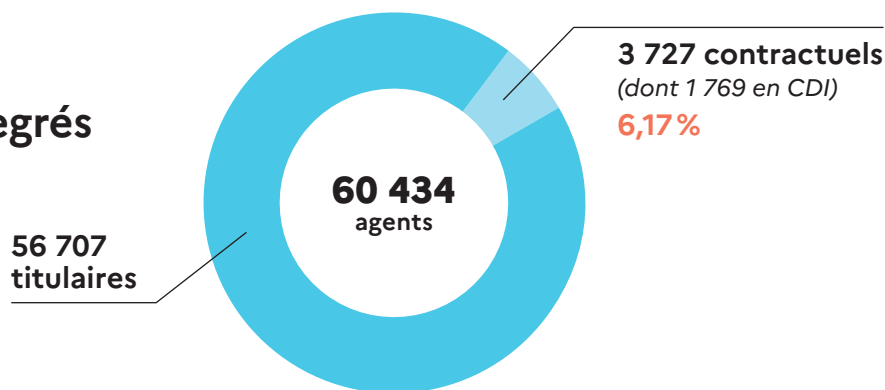
Revalorisation de la rémunération des professeurs contractuels

Pour mieux reconnaître leur contribution au bon fonctionnement du système éducatif, tous les personnels contractuels (professeurs, CPE et psychologues de l'éducation nationale) bénéficieront de la hausse de l'Isae et de l'Isoe au même titre que les titulaires. Ils bénéficieront en outre d'un relèvement de leur prime d'attractivité à hauteur de 300 € bruts par an, ce qui portera leur gain total à plus de 100 € nets par mois. Les maîtres délégués du privé bénéficieront d'une rénovation de leur cadre de rémunération en cohérence avec celui des contractuels enseignants du public.

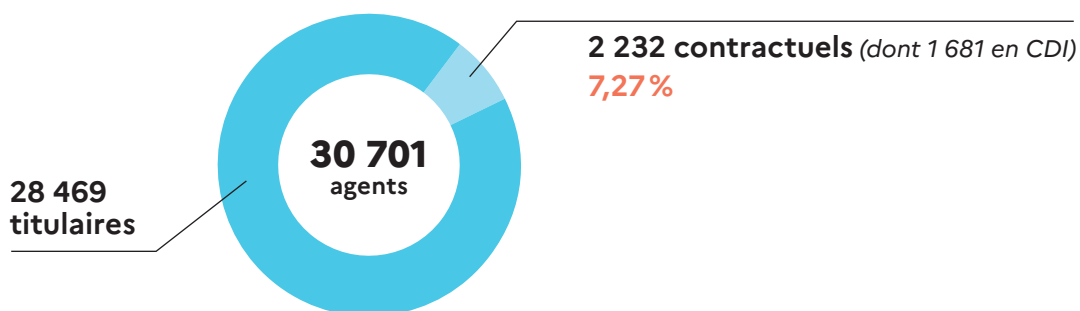
Recrutement des contractuels

Chiffres clés

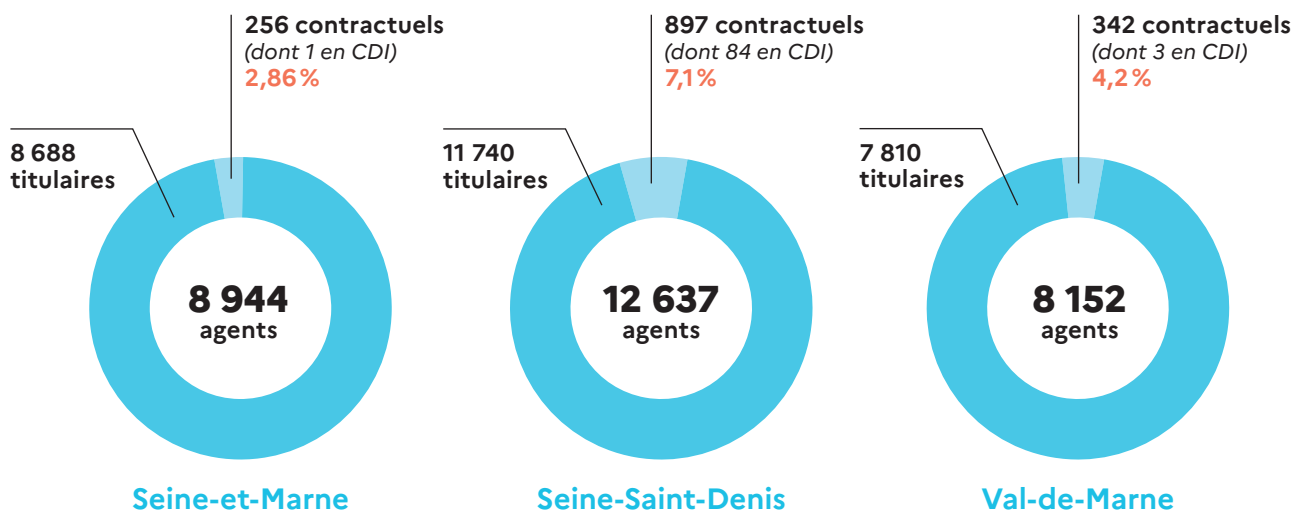
Enseignants des 1^{er} et 2^d degrés



Enseignants du 2^d degré



Enseignants du 1^{er} degré



L'académie de Créteil met tout en œuvre pour améliorer encore le recrutement et l'accueil des enseignants contractuels.

→ Une procédure de recrutement simplifiée : une seule porte d'entrée pour postuler

Le rectorat et les trois directions académiques ont désormais une procédure unique de recrutement dématérialisée [acloe](#). Que ce soit pour exercer en école dans chaque département, ou en établissement quelle que soit la discipline, les démarches administratives sont simplifiées pour les candidats.

→ Un calendrier de gestion avancé pour recruter dès le 1^{er} juin

Dans la continuité des progrès réalisés l'an passé, l'académie de Créteil a, à nouveau, avancé les opérations de recrutement d'enseignants contractuels. Ainsi, les premiers contrats pourront être signés dès le 1^{er} juin, tant pour le premier que pour le second degré. Les futurs enseignants auront ainsi le temps de se projeter et de se préparer à leur nouveau métier.

→ Une formation préalable à la prise de fonction étoffée

Le parcours de formation préalable « accueillir, accompagner, former », initié l'an passé, continue d'être étoffé et couvrira deux périodes :

- du 1^{er} juin au 7 juillet ;
- du 21 au 31 août.

Le parcours proposé est hybride et alterne des temps de formation en présentiel, à distance et en auto-formation. Des temps de formation dédiés aux contractuels des 1^{er} et 2^d degrés sont mutualisés.

Période 1 : du 1^{er} juin au 7 juillet 2023

Accueil
institutionnel

Stage
d'immersion
en école ou
en établissement

Formation

Période 2 : du 21 au 31 août 2023

Formation
à distance sur
m@gistère

Accueil
et formation

L'accueil institutionnel – présentiel – commun 1^{er} et 2^d degrés

- Se situer dans l'institution
- Être enseignant : missions, enjeux et posture
- Présentation des différents temps du parcours de formation

L'accompagnement et la formation –hybride – 1^{er} degré

Trois modalités de formation en alternance, calendrier propre à chaque département

- **Des stages d'observation et de pratique accompagnée en école avec un accompagnement personnalisé par un tuteur**

Objectifs : fonctionnement d'une école (vie scolaire, instances, acteurs, etc.), observation de cours sur plusieurs niveaux de classe et échanges entre pairs

- **Des regroupements en formation animés par des conseillers pédagogiques départementaux**

Objectifs : formations disciplinaires, partage des piliers de l'apprentissage, identification des gestes professionnels efficaces et appropriation des guides pédagogiques institutionnels

- **Des temps en auto-formation sur la plateforme m@gistère**

Des contenus théoriques et des repères concernant l'environnement professionnel, des recommandations pédagogiques, de nombreuses ressources :

magistere.education.fr/dgesco

L'accompagnement et la formation – hybride – 2^d degré

- **Un stage d'une semaine en immersion dans un établissement avec l'accompagnement d'un pair référent**

Objectifs : connaître le fonctionnement d'un établissement (vie scolaire, instances, acteurs, etc.), observer des cours dans sa discipline et dans d'autres sur plusieurs niveaux de classe et appréhender différentes modalités de gestion de classe

Trois modalités de formation en alternance

- **Des regroupements en formation organisés par l'École académique de la formation continue** sur des thématiques transversales avec une proposition d'un panel de modules de culture académique

- **Des regroupements en formation organisés par les inspections disciplinaires** centrés sur une consolidation des fondamentaux de chaque discipline avec partage des enjeux épistémologiques et mises au point scientifique et didactique. Pour les contractuels en lycée professionnel, partage des vademecum sur la réalisation du chef d'œuvre et la mise en place de la co-intervention

- **Un panel de parcours de formation en auto-formation sur m@gistère à la fois sur les champs transversaux et disciplinaires**

Exemples de parcours de formation dans les champs transversaux :

- mes premiers pas d'enseignant en éducation prioritaire
- la coopération entre élèves de l'école au collège
- la coopération entre élèves au lycée professionnel

 @accreteil

 facebook.fr/academie.creteil

 linkedin.com/company/academie-de-creteil/

 @academiecriteil

Contact presse
Françoise Chapeau
01 57 02 62 46
francoise.chapeau@ac-creteil.fr